

classés selon l'année prévue d'approbation, y compris ceux qui en sont au stade préliminaire d'étude et d'élaboration. Même si, techniquement, ces listes ne sont pas accessibles au public, les sociétés peuvent se les procurer à l'ambassade du Canada à Abidjan.

Lorsqu'un projet est officiellement entré dans le cycle du projet, la BAfD l'annonce dans son **Resume trimestriel des opérations**, que l'on peut se procurer en s'abonnant à la publication des Nations unies *Development Business* ou encore par l'intermédiaire du Babillard électronique du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. (La BAfD projette également de créer un site Web où ce document d'information et d'autres documents seront disponibles.)

Quelle que soit l'utilité des listes de projets et autres sources imprimées de renseignements sur les projets, les entreprises devraient pousser plus loin leurs recherches sur les projets en vérifiant l'information recueillie et en demandant plus de détails sur le calendrier, le contenu et l'envergure des projets aux contacts dans les organismes d'exécution des projets, aux chargés de projets concernés à la BAfD et à l'OLIFI-Abidjan.

Les quatre principales étapes du cycle d'un projet peuvent se résumer ainsi :

Identification : Cette étape préliminaire, qui consiste à conceptualiser le projet et à ébaucher une première planification, est la responsabilité des fonctionnaires du pays emprunteur et des membres du personnel de la BAfD qui se rendent généralement en mission dans le pays afin de discuter des buts et objectifs du projet, d'évaluer les problèmes possibles et les principaux enjeux, et de commencer à déterminer les études et autres travaux préparatoires nécessaires. C'est souvent à cette étape que sont entreprises les études de pré faisabilité et autres études initiales; à ce stade, les sociétés d'experts-conseils et les consultants qui sont intéressés par les études de faisabilité et autres auront déjà manifesté leur intérêt et pris contact avec le personnel de la BAfD et de l'agent d'exécution. À l'étape de l'identification, le financement des travaux de consultation peut provenir de sources multiples : subventions bilatérales (p. ex. du Programme de coopération industrielle de l'ACDI), fonds d'assistance technique de la BAfD, fonds bilatéraux spéciaux d'assistance technique, PNUD, produit de prêts antérieurs à un pays dans le même secteur d'activité, subventions de préparation de projet ou prêts de la BAfD ou de la Banque mondiale.

Préparation : Cette étape est la responsabilité principale de l'agent d'exécution, habituellement un ministère auquel le pays emprunteur a confié la réalisation du projet. C'est à ce stade qu'est préparé le projet dans son ensemble, ce qui comprend les études de faisabilité, les plans et la conception technique détaillée. Ces travaux exigent souvent le recours aux services de consultants (firmes et particuliers) et leur financement provient des différentes sources énumérées ci-dessus. Cette étape peut s'étaler sur une période allant de une à plusieurs années.

Évaluation : Cette étape est la responsabilité exclusive de la Banque; le personnel affecté aux projets procède à un examen approfondi du travail de préparation, évalue les éléments